

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00909

Numéro SIREN : 842 306 821

Nom ou dénomination : AB CONDUITE

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2022 sous le numéro de dépôt 333

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise AB CONDUITE				N°ant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 42 BOULEVARD DE VAURANNE				13800 ISTRES	
Numéro SIRET * 8 4 2 3 0 6 8 2 1 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2				Durée de l'exercice précédent * 1 6	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	6 413	11 588
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	6 413	11 588
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074		364
	Valcurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	532	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	532	364
Total général (I+II)		110	112	9 119	11 952
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		(3 815)	
	Résultat de l'exercice	136		4 361	(3 815)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		1 547	(2 815)
	Total II	154			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				
	Emprunts et dettes assimilées	156			62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 770	2 793
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	5 803	11 912
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		7 573	14 767
Total général (I + II + III)		180		9 119	11 952
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Attestation de présentation des comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 332-3 du Code de Commerce) A bis du Code Général des Impôts		Désignation de l'entreprise		AB CONDUITE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 0		13 1 1 2 2 0 1 9					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210							
	Production vendue	biens		215		214							
		services *		217		218	29 434		35 315				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226	3 000						
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	1					1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	32 435		35 315				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	24 176		29 951				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	404	244	404						
	Rémunérations du personnel *					250			4 498				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			518				
	Dotations aux amortissements *					254	3 001		3 412				
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0		18					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
	Total des charges d'exploitation (II)					264	27 581		38 396				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 854		(3 081)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280							
	Produits exceptionnels					290							
	Charges financières					294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	493		733					
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
	Impôts sur les bénéfices *					306							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	4 361		(3 815)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997							
	Entreprise nouvelles (44.920.01)	986		Zone franche urbaine (44.920.02 A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44.920.03)	127		Zones de revitalisation rurales (44.920.04)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44.920.05)	981		Jeune entreprise innovante (44.920.06 A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 de la loi 2018-102)	991					
	ZFA NG (44.920.07)	345		Investissements outre-mer	344		(réduite due au report en arrière du déficit)	346		Basins urbains à dynamiser-HUD (art. 44 de la loi 2018-102)	992		
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												
						993							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	1 361		354					
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables * 3. 082								360		1 361		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	0		372					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

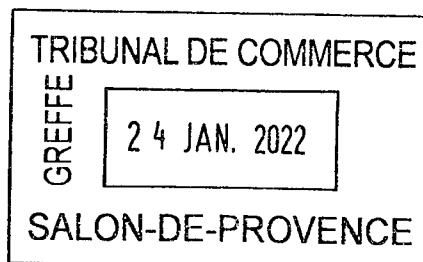
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AB CONDUITE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 €

Siège Social : 42, Bd de Vauranne
13800 ISTRES

RCS SALON DE PROVENCE B 842 306 821



RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice 2020 a été marqué par la reconstitution de nos capitaux propres à hauteur de la moitié du capital social.

2- EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

3- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu de la crise sanitaire sans précédent lié au COVID-19, nous savons d'ores et déjà que nous n'atteindrons pas de nouveau les objectifs fixés pour l'exercice 2021.

4- ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Nous n'avons aucune mention pertinente à formuler concernant l'analyse de l'évolution des affaires.

5- PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Nous n'avons rien de particulier à stipuler en la matière.

6- UTILISATIONS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous n'avons rien de particulier à stipuler en la matière.

7- ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

8- EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020:

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 29 434 € contre 35 315 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 16,65%.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 32 435 € contre 35 315 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 8,16%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 27 581 € contre 38 396 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 28,17%.

Le résultat d'exploitation ressort à 4 854 € contre -3 081 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 0 € contre 4 498 € au titre de l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des

impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

13- AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 361,10 € de la manière suivante :

- à l'apurement des pertes antérieures soit 3 814,60 €
- A la Réserve Légale (entièrement dotée) 10,00 €
- Le solde au Report à Nouveau soit 536,50 €

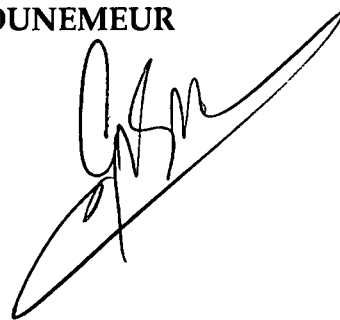
En raison de l'affectation du résultat proposé, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social. Il sera demandé à l'assemblée générale de constater la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre du précédent exercice.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

L. BOUNEMEUR

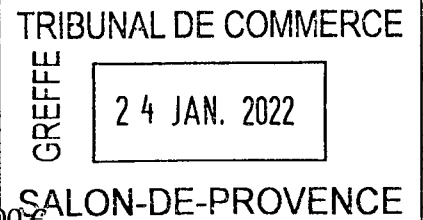
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. BOUNEMEUR', written over a horizontal line.

AB CONDUITE

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 €

Siège Social : 42, Bd de Vauranne
13800 ISTRES

RCS SALON DE PROVENCE B 842 306 821



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 361,10 € de la manière suivante :

- à l'apurement des pertes antérieures soit 3 814,60 €
- A la Réserve Légale (entièrement dotée) 10,00 €
- Le solde au Report à Nouveau soit 536,50 €

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre du précédent exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour copie certifiée conforme

Le Président

L. BOUNEMEUR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Bounemeur', written over a horizontal line.